

Rapport N° 2022/44

Réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Ilithya Gennai et M. le Conseiller communal Marius Diserens intitulé « Les femmes à côté de la plaque. Pour une toponymie inclusive »

Nyon, le 14 juin 2022

Au Conseil communal de Nyon

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission en charge du présent rapport s'est réunie le 2 juin 2022.

Étaient présent·es les Conseiller·ères suivant·es : Ilithya Gennai, Jacqueline Naepflin Karlen, Laetitia Hediger, Olivier Monge, Doris Uldry, Brigitte Perez, Taina Pieren, Fortesa Qarri et Marius Diserens. Carinne Bertola ayant été excusée.

La Municipalité était représentée par Madame Stéphanie Schmutz et Monsieur Alexandre Démétriadès, ainsi que par leur Chef·fe de service, respectivement Madame Monique Dubey, Cheffe de service de la culture et Monsieur Christophe Bornand, Chef de service de la cohésion sociale.

Introduction et contexte

En 2022, aucune rue ni lieu emblématique nyonnais ne porte un nom de femmes ou de minorités de genre. La Municipalité remercie les postulant·e·s d'avoir rendu ce sujet visible, désirant ancrer ce travail de recherche et de modernisation dans une démarche plus large de réflexion de la place des femmes et minorités de genre dans l'histoire, dans la culture et dans l'espace public nyonnais. La Municipalité vient donc devant le Conseil avec une demande d'octroi de CHF 40'000.- en crédit supplémentaire.

Grâce à ce crédit supplémentaire, deux actions pourront être réalisées conjointement par les services de la culture et de la cohésion sociale. Dans un premier temps, une étude et recherche historique afin de déterminer et identifier les femmes qui ont fait la ville de Nyon, celles qui ont œuvré à créer le Nyon que nous connaissons aujourd'hui. Ceci aussi dans l'idée d'ouvrir la réflexion à la thématique du genre. Il s'agira d'attribuer un mandat à des historien·ne·s en études, contre des crédits dans le cadre de leur formation, piloté par un·e historien·ne expert·e. Il est utile de préciser ici que la matière se trouve principalement dans les histoires locales mais potentiellement aussi cantonales, nationales et peut-être même internationale, aucun niveau n'est donc exclu. Elle se fera en dialogue constant avec les musées nyonnais ainsi que l'archiviste communale. Un rapport sera créé à la suite de cette recherche. Par la suite, l'idée est que le rapport établi puisse être utilisé afin d'en faire une exposition ou une publication ou d'utiliser ces connaissances afin d'étoffer l'offre culturelle de la ville de Nyon, dans tous les cas ce rapport n'a pas à vocation de rester au fond d'un tiroir.

Dans un second temps, une démarche participative sera mise en place, par un mandataire externe, afin de déterminer les formes que pourraient prendre la valorisation et la mise en lumière de ces individus et réseaux. Il s'agira de concevoir des groupes de travail composés des associations, des habitant·e·s, d'artistes et de collaborateur·rice·s de l'administration afin de faire force de proposition et d'enrichir la réflexion sur le travail de mémoire, tout en garantissant une représentativité de la population féminine.

La Municipalité souhaite considérer toutes les possibilités et se laisse un large champ d'action, rien n'est donc exclu à ce jour. Le projet pourrait aboutir à des changements de noms de rue ou encore de noms de repères géographiques et emblématiques dans la ville (ex. la place des Marronniers, etc.). La Municipalité souhaite donner un sens à cette démarche et qu'elle soit rendue publique afin que chacun·e puisse prendre conscience de l'importance de la visibilisation des femmes et minorités de genre dans l'espace public. La population pourra ainsi s'approprier la question et prendre pleine part au projet. La Municipalité souhaite que la population puisse s'investir dans le projet et puisse être instigatrice de potentiels changements.

La question du changement de nom de certaines rues a été discutée avec la Municipalité. Une partie de la commission trouvant trop lourdes les charges d'écoulant d'une modification de nom de rue. La Municipalité informe la commission qu'elle est consciente des charges d'un changement de nom et préférerait des solutions alternatives telles que de nommer de nouvelles rues et/ou des rues et places ne portant actuellement aucun nom ou un nom désuet et qui n'impacteraient pas directement la population. Toutefois, si une large majorité de la population souhaite un tel changement, celui-ci pourrait être réalisé.

Discussion

La commission reconnaît la volonté d'élargir la question de la toponymie inclusive dans la Ville de Nyon à une recherche approfondie sur la place des femmes et des minorités de genre dans l'histoire nyonnaise. Elle reconnaît aussi l'intérêt de garder la mémoire vivante sur ces personnes, afin de donner un sens à leur travail historique et leur impact pour la Ville.

La question du but des démarches participatives a été soulevée lors des discussions au sein de la commission. Il est apparu qu'il n'y avait pas une volonté de donner le choix à la population de quels lieux pourraient être baptisés ou rebaptisés, mais plutôt de permettre à la population de participer à la recherche et à l'élaboration d'une réflexion approfondie sur la question de l'inclusion des femmes et minorités dans l'espace public. Toutefois, elle espère que ces groupes de travail garderont à l'esprit que ce sont bien les femmes et minorités de genre à qui il est essentiel de donner principalement la parole.

La commission souligne le montant de ces dépenses pour l'histoire nyonnaise mais l'accepte dès lors que ce travail n'a jamais été fait et pourra par la suite être actualisé et ainsi éviter des dépenses pour cela dans le futur. De plus, les données récoltées et le rapport qui sera établi pourront être valorisés par le service culturel de la Ville mais aussi utilisés dans d'autres domaines, comme par des étudiant·e·s des écoles et lieux de formation locaux qui travailleraient sur l'histoire de la région. Elle espère également que toutes ces démarches et recherches seront publiques, que ce soit le produit final comme le processus entier.

Vœu de la commission

La commission formule le vœu que le rapport qui sera établi à la suite des recherches menées par des historien·ne·s soit diffusé aux membres du Conseil.

Conclusion

La commission constate que le postulat présenté a permis à la Municipalité de prendre réellement conscience qu'aucune rue ou place emblématique à Nyon ne porte un nom de femme ou de minorité de genre et que cette dernière semble vouloir y remédier dans une forme qui restera à définir par une démarche participative. La commission soutient la mise en place d'une démarche participative afin que la population s'approprie le sujet, soit instigatrice du changement et de la mise en lumière des femmes et minorités qui ont fait Nyon.

Malgré un coût qui peut sembler important, la commission soutient la recherche historique qui sera effectuée, regrette que cela n'ait jamais été fait plus tôt, et souhaite vivement que cette dernière soit valorisée, qu'elle profite à l'offre culturelle de Nyon et à l'ensemble des citoyen·ne·s.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

vu le rapport-préavis N° 2022/44 concernant la réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Ilithya Gennai et M. le Conseiller communal Marius Diserens intitulé « Les femmes à côté de la plaque. Pour une toponymie inclusive »,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte du rapport-préavis N° 2022/44 valant réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Ilithya Gennai et M. le Conseiller communal Marius Diserens intitulé « Les femmes à côté de la plaque. Pour une toponymie inclusive » ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire de CHF 40'000.- au compte N° 710.3185.00 - *Honoraires et frais d'études* pour la conduite d'une recherche historique et l'accompagnement d'une démarche participative visant à améliorer la prise en compte des femmes dans l'espace public.

La Commission :

Ilithya Gennai
Jacqueline Naepflin Karlen
Doris Uldry
Brigitte Perez
Taïna Pieren
Fortesa Qarri
Marius Diserens
Carinne Bertola
Laetitia Hediger (rapporteuse)
Olivier Monge (président)